



## Responsabilités sans reconnaissance

-----  
Par Lorie39

Bonjour.

Voilà, min patron m'a donné la responsabilité de son bar restaurant. Au départ nous étions 2 et depuis début juillet je suis seule . Je fais à peu près 53h / semaine pour un taux horaire ridicule par rapport à mes responsabilités puisque je suis à 1450 net . J'aime mon travail mais je commence à être fatiguée. Comment faire valoir ce que je fait réellement ? De plus je n'ai pas de pose dans ma journée et je ne pense pas que ce soit légal.

Merci pour vos réponses.

-----  
Par ESP

Bonjour

La convention collective HCR prévoit des dispositions particulières en matière de rémunération et majoration des heures supplémentaires.

Un peu de lecture...

[url=https://www.justifit.fr/b/guides/droit-travail/contrat-travail-restauration-guide/]https://www.justifit.fr/b/guides/droit-travail/contrat-travail-restauration-guide/[/url]